

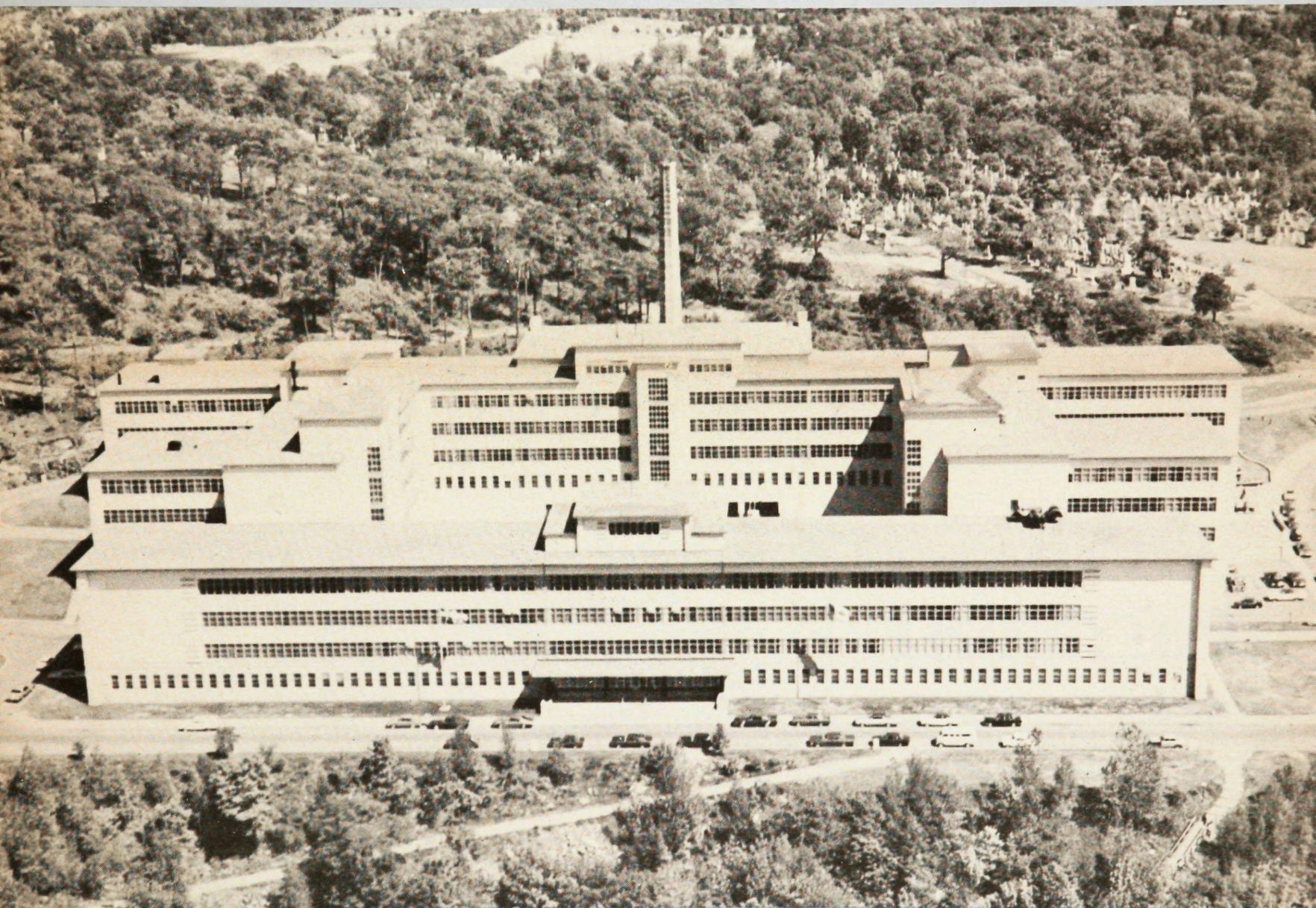


# L'INTERDIT

 Canada Post Postage paid	Postes Canada Port payé
<b>Bulk</b> <b>Third</b> <b>Class</b>	<b>En nombre</b> <b>troisième</b> <b>classe</b>
Retour garanti	F 124 Montréal

LE JOURNAL DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL • VOLUME 16 NUMÉRO 4 FÉVRIER 1975

## L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL ET SON CENTRE DE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE



**L'EXPOSITION DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES  
DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE**

**LES EXAMENS DE L'OFFICE DES PROFESSIONS:  
POURQUOI? ET ENSUITE...?**

## «LA CHIENNE»

de Claude Jutras

LE THÉÂTRE  
DU  
NOUVEAU MONDE  
les 19 et 20 février 1975

(billets à prix réduit)  
343-6230

## «LONG VOYAGE VERS LA NUIT»

de Jean Gascon

LE THÉÂTRE  
DU  
NOUVEAU MONDE  
les 26 et 27 mars 1975

(billets à prix réduit)  
343-6230

## «CHARBONNEAU ET LE CHEF»

de la Cie Jean Duceppe Inc.

THÉÂTRE  
PORT-ROYAL  
un retour inespéré :

les 13 et 20 février 1975  
(billets limités)

# L'INTERDIT

journal des diplômés  
de l'Université de Montréal,  
paraît 6 fois l'an.

Les bureaux de l'Interdit sont  
situés au 2910, boul. Edouard-  
Montpetit, bureau 3, Montréal  
H3T 1J7 Téléphone: 343-  
6230

Abonnement  
annuel: \$6  
à l'étranger: \$8

Les reproductions sont  
autorisées moyennant mention  
de l'Interdit et des auteurs.  
Dépôt légal No D6800280,  
Bibliothèque Nationale du Québec.  
Tirage mensuel certifié:  
40 800 copies

Février 1975  
Volume 16, No 4.

Comité de l'Interdit  
Gérard Ducharme,  
président  
Claude Beausoleil  
Me Louise Mailhot

Le directeur,  
de l'association  
Marcelle Croteau

# le déclic

## Un club gastronomique bien spécial

«La destinée des nations dépend de la manière dont elles se nourrissent».

En lisant un jour ce principe de Brillat-Savarin, je me suis arrêté à penser à la destinée de cette partie de notre nation que constituent les Diplômés de l'Université de Montréal. Il ne faut pas réfléchir longtemps à ce problème pour s'apercevoir qu'il faut faire quelque chose... et au plus tôt.

A cet effet, le comité des activités sociales et culturelles de votre Association en est venu à fonder un club gastronomique nouveau genre. Ce club, à l'encontre des sociétés secrètes de la fourchette, a la particularité de n'être pas réservé à quelques dizaines d'initiés de la grande table. Il est le club de tous les Diplômés; vous en faites donc partie. Vous allez tout de suite penser qu'il est impossible de participer à un dîner gastronomique lorsqu'on est 35000. Bien sûr vous avez raison! Aussi notre club a-t-il cette autre particularité qui fait que seulement 12 à 15 convives pourront s'asseoir ensemble à chacune des activités du club. Comment les sélectionner? Ce seront ceux qui auront les premiers réservé une place autour de notre table. Nous souvenant, toujours avec Brillat-Savarin, que «la table est le seul endroit où l'on ne s'ennuie jamais pendant la première heure», nous sommes assurés qu'il ne vous sera pas nécessaire de réserver en groupe pour goûter aux plaisirs de notre table. Ces dîners seront des occasions de rencontrer d'autres diplômés qui comme vous aiment goûter le vrai goût des choses.

Les expériences gastronomiques de notre club seront annoncées à l'avance dans ce journal et vous n'avez qu'à nous écrire pour réserver une place. Nous déterminerons la quantité de couverts disponibles suivant la table offerte par le temple de la gastronomie qui sera notre hôte.

Notre première sortie aura lieu au restaurant «Le Plat d'Argent»; à Laval, le 3 mars 1975.

Il vous sera facile de conclure en lisant la carte qui suit qu'il s'agit bien d'un véritable repas gastronomique. Voyez par vous-mêmes!

### APÉRITIF

Freixenet Brut

### VINS

Bourgogne Aligoté LES AVOCATS AUX CRABES

Le Soleil d'Oporto LA SOUPE À LA TORTUE

Le Riesling «WILLM» LE TURBOT AU CHAMPAGNE

Le Vieux Moulin LA BALLOTINE DE LIÈVRE AUX MARRONS  
ou  
LE COQUELET DE BRESSE AUX MORILLES  
ou  
LES CAILLES COCOTTE AUX CERISES

Le Vosne Romanée LE FILET DE BOEUF «WELLINGTON»

Le Perrier LA SALADE D'ENDIVES

Le Corton LES FROMAGES DE L'HEXAGONE

Champagne Charles L'OMELETTE NORVÉGIENNE

Heidsieck (Extra dry) LES PETITS FOURS ET MIGNARDISES

LES LIQUEURS LE CAFÉ «JOSE»

Prix, taxes et service compris: \$60 par personne.

Réservez dès maintenant en envoyant au secrétariat des Diplômés de l'Université de Montréal, au 2910 boulevard Edouard-Montpetit, Bureau 3, Montréal 250, Qué., votre chèque ou mandat-de-poste à l'ordre de: «Les Diplômés de l'Université de Montréal», en faisant la mention: «Dîner gastronomique».

Les réservations doivent nous parvenir avant le 15 février 1975. Si à cette date, nous avons plus de réservations que prévues par la table, les premières seront conservées tandis que pour les autres réservations le secrétariat retournera les chèques. S'il arrivait qu'au 15 février 1975 il n'y ait pas suffisamment de réservation, nous retournerons tous les chèques.

Oh! j'oubliais... ou plutôt je croyais qu'en disant que tous les Diplômés sont membres du club, il n'était pas nécessaire d'ajouter qu'il ne s'agit pas ici d'un club réservé aux seuls mâles affamés, mais à tous les Diplômés, femmes ou hommes qui peuvent y amener conjoint ou conjointe.

Paul-André TÊTREAU, Architecture 1966

## LES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL FORMULE DE COTISATION

(Complétez en lettres moulées, s. v. p.)

CONTRIBUTION ANNUELLE:

\$20

(Comprenant l'abonnement à l'Interdit)

CONTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE:

(à la vie de l'association)

TOTAL: \_\_\_\_\_

Exercez-vous la profession de votre discipline?  
Sinon, précisez:

Nom	Faculté	Année	Date de naissance
Adresse domicile	Employeur		
Ville et zone postale	Adresse du bureau		
Province, Pays	Ville et zone postale ou Province, Pays		
Téléphone domicile	Téléphone bureau		

MERCI

# LE CENTRE DE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

## INTRODUCTION

En 1967, la Direction générale des Sciences et de la Technologie au Ministère Fédéral de l'Industrie et du Commerce lançait un programme national de développement industriel centré sur l'innovation technologique. Les deux principales composantes de ce programme étaient 1) l'établissement dans le milieu universitaire d'instituts de recherche industrielle et 2) la création de centres de technologie avancée. Pour réaliser ce programme, le Ministère offrait aux universités canadiennes intéressées une subvention destinée à couvrir une partie des coûts d'établissement et de fonctionnement d'une infrastructure appropriée.

Vu que les travaux à effectuer par ces instituts devaient porter sur des applications qui débordent le mandat académique des universités en cause, on prévoyait que les bénéficiaires en assumeraient les coûts dans leur entier. De plus, anticipant la permanence d'un tel service pour l'industrie canadienne, le Ministère a suggéré aux instituts subventionnés de prélever une prime supplémentaire (appelée frais généraux), pour assurer leur autofinancement.

Le 1er octobre 1971, la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal concluait un accord avec le Ministère Fédéral de l'Industrie et du Commerce en vue de l'établissement d'un tel institut à l'École Polytechnique, donnant ainsi naissance à son Centre de Développement Technologique (CDT). Le Ministère consentait alors une subvention annuelle de \$60 000, renouvelable durant une période initiale de trois ans et se terminant le 30 septembre 1974. Au 31 mars 1974, dix universités avaient adhéré à ce programme et avaient reçu du même Ministère une somme globale de \$2 022 452 sous forme de subventions d'infrastructure. Au Québec, en plus du CDT, deux instituts de recherche industrielle ont ainsi été créés: un, situé à l'Université McGill et oeuvrant à l'échelle du Campus et l'autre, situé à l'Université du Québec à Montréal et se spécialisant dans la technologie de l'industrie de l'alimentation.

## OBJECTIFS

D'accord avec cette politique du Ministère, le CDT s'est fixé comme principal objectif d'établir des rapports étroits entre son corps professoral et l'industrie de la région de Montréal, tout en élargissant les activités de recherche de l'École aux nombreux secteurs d'applications industrielles. Ce rôle n'est pas sans rejaillir sur une orientation plus pratique de l'enseignement et sans enrichir la recherche à l'École Polytechnique.

Conçue dans un esprit de suppléance technologique, l'action du CDT vise particulièrement la petite et la moyenne entreprise, car bien souvent celle-ci ne dispose pas des ressources matérielles et humaines suffisantes pour réaliser des travaux de développement.

Le CDT cherche également à identifier les compétences particulières des chercheurs et à former les équipes pluridisciplinaires requises pour la solution des problèmes souvent complexes auxquels l'industrie fait face.

Le CDT agit enfin comme l'organisme administratif officiel de l'École pour coordonner toutes les activités de recherche commanditée et les essais scientifiques demandés par les commanditaires de l'École. Généralement, ces travaux prévoient des limites budgétaires et des temps d'exécution précis.

## MODUS OPERANDI

Les travaux administrés par le CDT se situent généralement dans une des trois principales catégories suivantes: les projets de recherche, les essais scientifiques et la

Le développement industriel au Québec a été généralement le fruit de l'importation de la technologie étrangère effectuée à partir de critères purement économiques, de l'habileté reconnue de nos entrepreneurs à adapter à notre marché régional des biens et services qui se sont avérés rentables ailleurs ou encore, et souvent par accident, de notre pouvoir de création. Dans un tel contexte, il n'y a pas lieu de se surprendre devant l'absence de ressources scientifiques dans les centres manufacturiers de petite, moyenne et même de grande taille du Québec. Pour combler cette lacune, le Gouvernement Fédéral offre plusieurs programmes d'encouragement à l'innovation (PAIT, IDAP, IRDIA, DIP, PEP). Vu que pour bénéficier de ces programmes les entreprises manufacturières doivent attester leur compétence scientifique, elles s'adressent au CDT pour appuyer



De gauche à droite: Messieurs Renato-G. BOSISIO, Maurice POUPARD, Marc A. ST-JACQUES, Paul DELL'ANTELO, Roger-A. BLAIS, Pierre SHOONER, Léo ROY, Hubert N. BROSSEAU, J.-Bernard LAVIGEUR, Sidney WAGNER, René FORTIER, Louis-Philippe LEMAY, Roger-P. LANGLOIS, Marcel MANSEAU, D. Robert HAY et Denis N. BEAUDRY. N'apparaissent pas sur la photo: Messieurs Jean BRUNELLE, Maurice L'ABBEE et Henri SCHREIBER.

consultation effectuée par les professeurs et les attachés de recherche de l'École.

## Projets de recherche

Depuis que le programme du Ministère a été instauré, la plupart des organismes gouvernementaux et un nombre croissant d'entreprises manufacturières s'adressent au CDT pour établir ou vérifier des normes de conception et de comportement de matériaux, d'assemblage et de divers systèmes d'ingénierie. En commanditant ces travaux par voie contractuelle, les services publics confirment les récentes politiques gouvernementales de recherche à l'effet d'accroître la part de l'initiative privée. En ce qui concerne les entreprises manufacturières, elles doivent de plus en plus faire appel à des organismes comme le CDT (qui dispose d'une équipe importante de spécialistes engagés dans plusieurs disciplines scientifiques et de laboratoires reconnus), pour caractériser ou modifier leurs procédés de fabrication et leurs produits en fonction des besoins changeants de leur clientèle et de nouvelles contraintes imposées par la rareté des matériaux ou par l'insuffisance de leurs propriétés (malléabilité, résistance à la corrosion, rendement mécanique, inflammabilité, etc...).

leurs demandes de subvention ou encore pour exécuter leurs projets de recherche.

Le CDT soumet annuellement aux entreprises manufacturières et aux services publics au delà de quarante propositions de recherche d'une valeur variant entre \$2 000 et \$80 000. En moyenne, vingt équipes de recherche réunissant de deux à dix chercheurs et techniciens recrutés parmi les membres du personnel de l'École et de l'Université de Montréal travaillent sur les projets de recherche commanditée. Il arrive souvent que, pour constituer une équipe ayant toute la compétence nécessaire pour effectuer une étude, le CDT fasse appel à d'autres organismes universitaires de la province de Québec, voire même à des spécialistes déjà en fonction dans l'industrie. Dans de tels cas, un membre du personnel régulier de l'École agit comme chercheur principal; les commanditaires sont toujours bien renseignés sur la constitution de l'équipe ainsi que sur l'affiliation de ses membres.

## Essais scientifiques

Depuis plusieurs années, l'École Polytechnique offre les services de ses laboratoires à de nombreuses entreprises engagées dans la

(Suite à la page 4)

fabrication industrielle, la consultation, la recherche, ou encore dans l'administration publique, sans pour cela faire compétition avec les bureaux d'étude ou les laboratoires commerciaux. Avec l'avènement du CDT, l'École a pu centraliser l'administration de tous les essais commandités, uniformiser le mode d'estimation des coûts et prévoir dans les revenus qui en découlent une compensation pour les coûts indirects qui y sont rattachés.

A titre d'exemples, de nombreux essais se rapportent à: la caractérisation chimique, mécanique et/ou électrique de matériaux industriels; l'analyse biochimique et chimique de composites; l'évaluation des propriétés thermiques, sonores et structurales en régime statique ou dynamique de produits ou d'assemblages industriels. Ils sont réalisés par les techniciens de laboratoire de l'École, sous la surveillance du personnel enseignant.

### Consultation

La consultation effectuée par les professeurs universitaires est chose courante en certains milieux et constitue un excellent véhicule entre leurs travaux académiques et leurs applications dans le monde qui les entoure. Il arrive parfois qu'un commanditaire exige qu'un professionnel lui rende un service en tant que membre officiel de l'organisme universitaire qui l'emploie. A l'École Polytechnique, ces services de consultation sont coordonnés par le CDT. Ce type d'activités est peu fréquent, bien qu'un accroissement marqué ait été constaté durant la dernière année.

La procédure normale suivie par le CDT pour coordonner les travaux de commandite est la suivante:

- Une demande d'aide est formulée par un commanditaire soit au CDT directement ou à un des membres du personnel de l'École. Dans un cas comme dans l'autre, avant qu'une proposition d'étude soit soumise, le CDT s'assure de la disponibilité des chercheurs, des techniciens et de l'équipement. Ceci, étant fait en collaboration avec les directeurs des départements concernés, permet à ces derniers de planifier et optimiser l'utilisation de leurs ressources humaines et matérielles.

- Une proposition est préparée par les chercheurs intéressés, approuvée par le chercheur principal et acheminée au commanditaire par la voie du CDT. Cette proposition décrit la nature des travaux envisagés, la constitution de l'équipe de recherche, les temps prévus pour compléter les travaux et une estimation détaillée des coûts. Les coûts directs comprennent entre autres: honoraires professionnels, traitement des techniciens en temps supplémentaire ou en temps régulier (dans ce dernier cas, l'École est remboursée par le commanditaire), travaux d'atelier, frais de déplacements, matériel et fournitures, location d'équipement, communications et rédaction de rapports. A ces coûts on ajoute un pourcentage des frais directs pour frais généraux. Ces frais généraux sont distribués entre le CDT, le(s) département(s) impliqué(s) et l'École.

- Sur acceptation de la proposition, le CDT ouvre les dossiers nécessaires pour lui permettre de contrôler l'évolution des travaux en fonction des engagements scientifiques et économiques convenus avec le commanditaire.

- Tous les essais scientifiques, les contrats de recherche et les travaux de consultation sont suivis d'un rapport qui est remis au commanditaire à la fin des travaux. Souvent, les résultats des études effectuées demeurent la propriété entière du commanditaire. Par contre, il est généralement prévu que l'École pourra utiliser les données obtenues, après une période convenue avec le commanditaire.

### PRINCIPAUX THÈMES DE RECHERCHE

Les contrats de recherche administrés par le CDT reflètent comme il se doit les champs d'activités académiques dans lesquels les chercheurs de l'École ont atteint un haut niveau d'excellence. Les principaux thèmes qui retiennent présentement l'attention des entreprises et des services publics sont les suivants:

matériaux non conventionnels: détermination de leurs propriétés statiques et dynamiques à l'état pur ou dégradé, ou encore comme composites.

transports: application de nouvelles méthodes d'analyse de comportement de véhicules et de réseaux ou perfectionnement des systèmes et des concepts de transport urbain.  
informatique: solution de problèmes complexes d'ingénierie, "où des sciences différentes (communications, génie civil, chimie, etc...) se rencontrent", dans des modèles mathématiques servant de base à la conception de projets majeurs.

extraction et transformation des agrégats: application des sciences des génies minier, géologique et civil à des travaux industriels et urbains orientés vers la caractérisation et la conception de matériaux ayant des propriétés nouvelles; évaluation précise de la nature et des propriétés des sols soumis aux transformations dictées par le développement des agglomérations urbaines.

recyclage des plastiques: recherche des propriétés des matériaux usés pour optimiser leur réutilisation.

solution de problèmes d'origine climatique: mesure des effets des matières fondantes sur les matériaux et des basses températures sur les sols, les lubrifiants, les structures et les procédés.

systèmes: conception de nouveaux systèmes de transport des personnes, de distribution des marchandises, de purification des eaux et de l'air, de gestion de l'énergie, etc...

### ORGANISATION ET ACTIVITÉS DU CDT

Le CDT relève d'un conseil de direction, présidé par monsieur J.-Bernard Laviguer, président de la Corporation de l'École Polytechnique, et composé de dix-sept représentants de l'industrie, des services publics et du milieu universitaire reconnus pour leur dynamisme en matière d'innovation industrielle.

Le personnel du CDT se compose d'un directeur (M. Marc A. St-Jacques, ing.), d'un administrateur des contrats (M. Denis N. Beaudry), d'une secrétaire et d'une commis-dactylo.

Au 31 mai 1974, le CDT pouvait aspirer à une valeur annuelle de \$600 000 en essais scientifiques et en travaux de recherche autofinancés à l'École.

Près de 50% des effectifs professionnels de l'École (parmi lesquels 50% détiennent un doctorat) ont participé aux activités du Centre durant l'année 1973-1974.

Afin d'améliorer sa stratégie d'approche dans le monde industriel montréalais, le CDT a développé une fiche de plus de 1 300 entreprises manufacturières situées sur l'île de Montréal. Parmi ces entreprises, quarante ont fait l'objet de visites par le directeur du CDT en compagnie de divers professeurs de l'École, en marge d'un programme de visites industrielles qui sera dorénavant une activité permanente. Jusqu'à ce jour, des renseignements d'une valeur inestimable ont été obtenus, grâce à ces visites, sur l'industrie de la région et qui fertiliseront les efforts de recherche académique au sein de l'École.

### CONCLUSIONS

Tant par la variété que l'ampleur des travaux qu'il s'est vu confier depuis sa création, le Centre de Développement Technologique est parmi les instituts de recherche industrielle qui ont connu les taux de croissance les plus élevés. A ce point de vue, le choix d'une école de génie s'est avéré judicieux, face aux besoins de l'entreprise manufacturière et aux objectifs visés par le Ministère Fédéral de l'Industrie et du Commerce. Le lien est maintenant établi entre les chercheurs des diverses disciplines d'ingénierie de l'École et entre ceux-ci et l'industrie.

Le temps est maintenant venu pour étendre à toute la communauté universitaire de notre campus cette volonté de concerter nos ressources autour des besoins industriels qui caractérisent la région où nous oeuvrons. Des progrès ont été réalisés dans ce sens où ingénieurs, biologistes, audiologistes, bactériologistes, chimistes, économistes et éducateurs physiques ont été réunis autour de sujets d'application courante. Beaucoup reste encore à faire dans ce sens et le CDT multiplie ses contacts avec les divers départements de l'Université de Montréal pour intensifier cette action.

En ce qui concerne la petite et la moyenne entreprise, malgré le succès réalisé à date par le Centre, beaucoup d'efforts devront être encore consacrés pour convaincre une plus grande majorité des administrateurs des bienfaits de la recherche pour leur entreprise. Avec raison, on a taxé le milieu universitaire de manquer de réalisme quant aux implications économiques de la recherche et aux exigences chronologiques qu'il doit rencontrer. Maintenant qu'une telle ressource a su se manifester avec succès dans le milieu industriel québécois, il est permis d'espérer voir se transplanter ici la technologie de pointe qui pourra garantir notre santé économique.

**Marc ST-JACQUES**  
**Polytechnique, 1952**

# LE DESIGN À L'ÉCOLE DES HEC OU POURQUOI LES ADMINISTRATEURS S'INTÉRESSENT-ILS AU DESIGN ?

Dans notre société industrielle contemporaine, les idées à succès, les trouvailles heureuses sont souvent le fait d'une simple prise de conscience de l'évident, ou même de l'exploitation d'un concept depuis longtemps jugé sans valeur mais auquel l'on revient, faute d'alternatives valables... Ainsi depuis quelques années

plusieurs administrateurs et dirigeants d'entreprises, dans la réalisation de leur mission de satisfaction des besoins en biens et services de la société, ont exploité à fond tous les sentiers prometteurs de cette discipline moderne qui a nom MARKETING: tout y a passé, de la publicité et du merchandising, aux techniques

de variation des prix, à la mise en valeur du rôle symbolique de l'objet, et à l'allongement du cycle de vie des produits. La gloire et le succès sont venus. Tous s'en sont réjouis, se félicitant mutuellement avec éclat. Mais avec le temps, tout est rentré dans l'ordre. Les victoires d'hier sont devenues les routines usées, copiées, et vétustes d'aujourd'hui. Il fallait trouver autre chose...

entreprises où travaillaient ces fantaisistes. Voilà également que d'autres dirigeants d'entreprises s'intéressent à la valorisation de ces nouveaux concepts et qu'ils désirent connaître davantage ce que peuvent réaliser pour eux, pour leurs organisations, cette nouvelle discipline qui s'appelle design et cet "homo economicus" qu'est le designer. Il était normal dans ces circonstances qu'ils s'adressent à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales s'intéressant depuis 1971 à cette nouvelle dimension de la gestion des entreprises.

Forte de trois années de recherche et de cours organisés sur le sujet, l'Ecole des HEC offrira cet hiver une session intensive de 30 heures sur la gestion du design. Ce cours qui commencera le 27 février et qui sera entièrement offert en dehors des heures normales de travail, permettra à tous ceux qui s'intéressent à l'intégration du design dans leur organisation, de venir se familiariser davantage avec les multiples facettes de cette nouvelle discipline. La stratégie et les politiques de design, l'intégration des designers, les structures d'accueil à implanter, la conception et la commercialisation de nouveaux produits, les innovations, l'image de marque, voilà autant d'aspects qui y seront traités et discutés.

Les intéressés peuvent se procurer un prospectus détaillé en s'adressant au Centre de Formation et de Perfectionnement en Administration de l'Ecole des HEC ou en composant 343-4319.

**Gérard DUCHARME,**  
HEC 1972.

Voilà qui était précieux pour le succès et l'efficacité des

## les diplômés auteurs

Marcel-Aimé GAGNON,  
Lettres 1950

**Olivar Asselin toujours vivant**

Les Presses de l'Université du Québec, 218 pp. Prix: \$4.95.

Ce livre est publié à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de naissance d'Olivar Asselin (1874-1937). Dans la première partie, l'auteur fait un portrait du brillant polémiste, puis raconte la vie tumultueuse du plus grand journaliste canadien-français. La deuxième partie contient plusieurs inédits

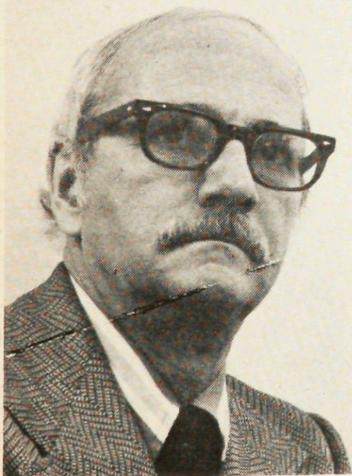
provenant de la correspondance et des papiers personnels d'Asselin, de nombreux textes choisis, des témoignages du "nationaliste" et du "réformateur" sur les institutions et les hommes de son temps, une chronologie, une bibliographie, le tout abondamment illustré.

Michèle JEAN,  
Lettres 1971 et Education 1974

**Québécoises du 20<sup>e</sup> siècle**

Les Editions du Jour, 303 pp.  
Prix: \$5.95.

Ce livre est un recueil de textes choisis. Comment les Québécoises ont-elles revendiqué et obtenu le droit de travailler hors du foyer, de voter, de faire des études supérieures? Comment ces revendications ont-elles été reçues par "l'univers masculin"? En préparant cet ouvrage, le premier du genre portant sur ce sujet à être publié au Québec, l'auteur poursuivait deux objectifs: 1) offrir, à ceux qu'intéresse l'évolution de la condition féminine au Québec, une brève synthèse de l'histoire des Québécoises de 1900 à nos jours; 2) rendre accessibles au public des textes peu connus, écrits par des femmes et des hommes d'ici sur le féminisme, le travail, l'éducation, la politique, l'action sociale et l'image de la femme dans les media.



**Marcel-Aimé GAGNON**

Depuis l'établissement de la République Populaire de Chine, en 1949 et l'affirmation du Président Mao qui dit "Que le passé soit au service du présent", les archéologues chinois en particulier et tout le peuple en général se sont fait un devoir de retrouver les vestiges de leurs civilisations millénaires. Au cours des vingt-cinq dernières années, la Chine a retrouvé son passé grâce à une volonté et une détermination peu communes. En même temps, l'archéologie chinoise prenait une ampleur qu'aucun programme archéologique occidental a atteint, probablement parce que l'archéologie chinoise revêt une dimension politique que l'on ne retrouve pas chez-nous.

Après dix années de négociations amorcées par André Malraux (l'ex-ministre des Affaires Culturelles de France) avec les représentants de la République de Chine, plus de 400 pièces archéologiques découvertes surtout depuis 1966 ont été assemblées pour former une exposition grandiose retraçant la vie chinoise de 500 000 av. J.-C. jusqu'à la fin de la dernière dynastie de notre XXe siècle.

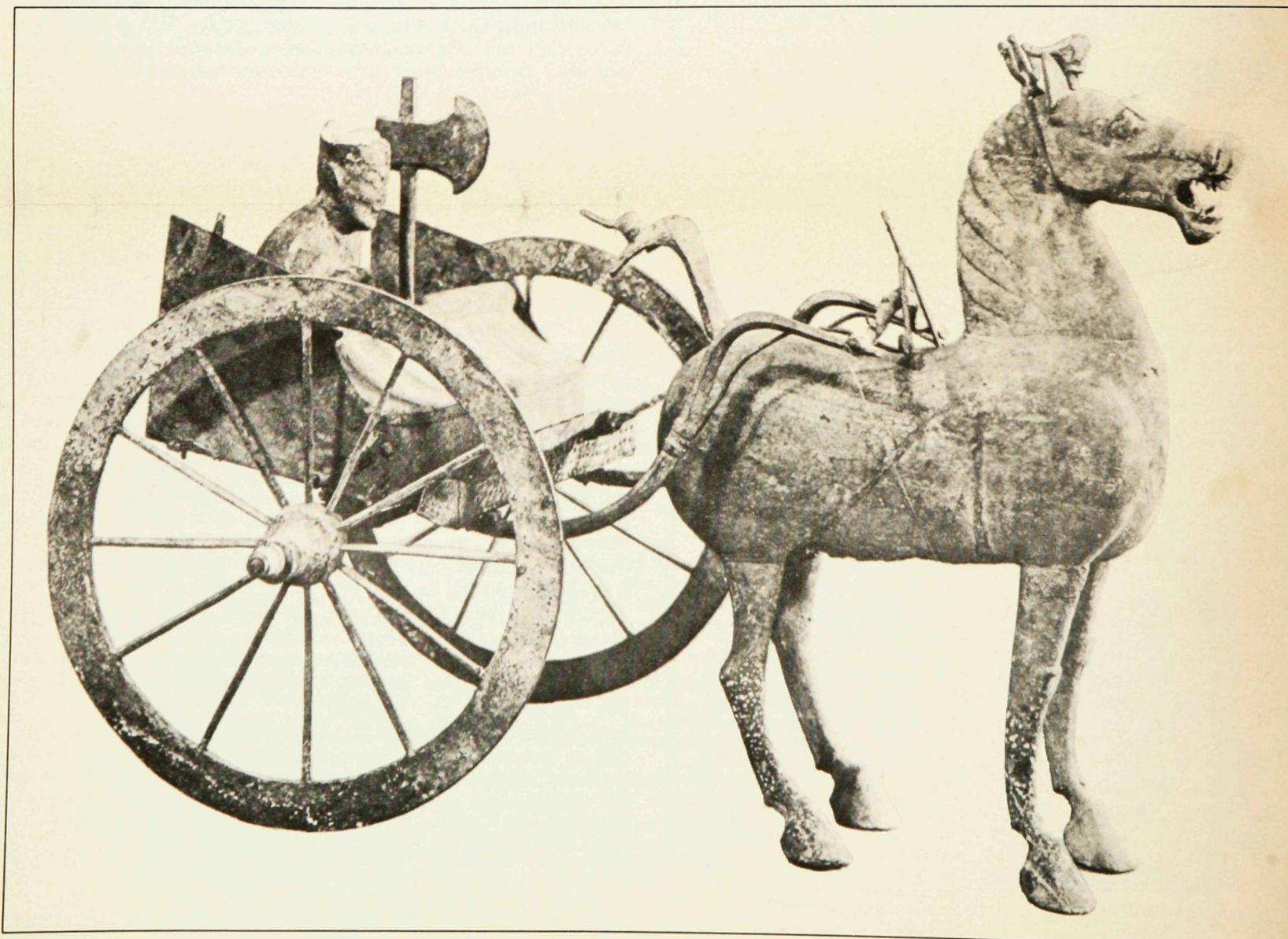
# L'EXPOSITION DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Cette exposition constitue certainement l'événement le plus important depuis les récits de Marco Polo qui, à son retour de Chine au XIVe siècle, leva pour la première fois un peu du mystère qui planait sur cette immense surface du monde qu'est la Chine.

A l'été de 1973, l'exposition s'installait au Petit Palais à Paris où elle émerveilla les Français. On l'a transférée ensuite à Londres

et de là à Toronto (8 août au 16 novembre 1974). C'est à Toronto que je suis allé pour voir ce spectacle unique.

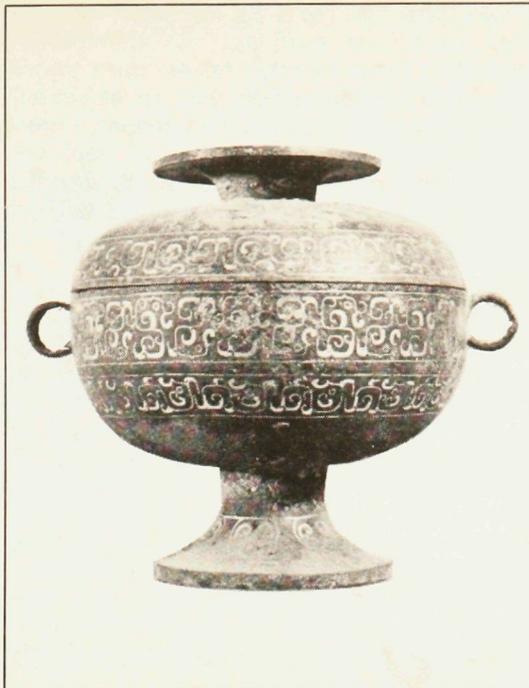
L'exposition est répartie en 12 sections couvrant toute l'histoire de la Chine et qu'il serait trop exhaustif de passer en revue individuellement. Il faut d'ailleurs être un connaisseur de l'art et de la civilisation chinoise (ce que je ne suis pas) pour pouvoir appré-



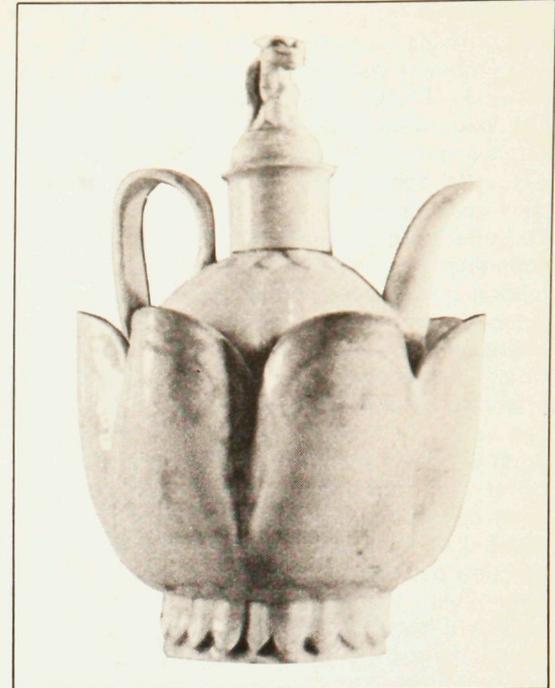
Cheval et chariot en bronze, aux environs du IIe siècle A.D.

cier à sa juste valeur tous les moindres objets exposés. Une vue générale de l'ensemble est beaucoup plus facile à assimiler et à comprendre. Je me contenterai donc de survoler l'Exposition des Découvertes Archéologiques de la République Populaire de Chine pour en donner une appréciation personnelle esthétique et curieuse. De toute façon, l'art chinois c'est comme la cuisine chinoise: "On aime ou on n'aime pas!"

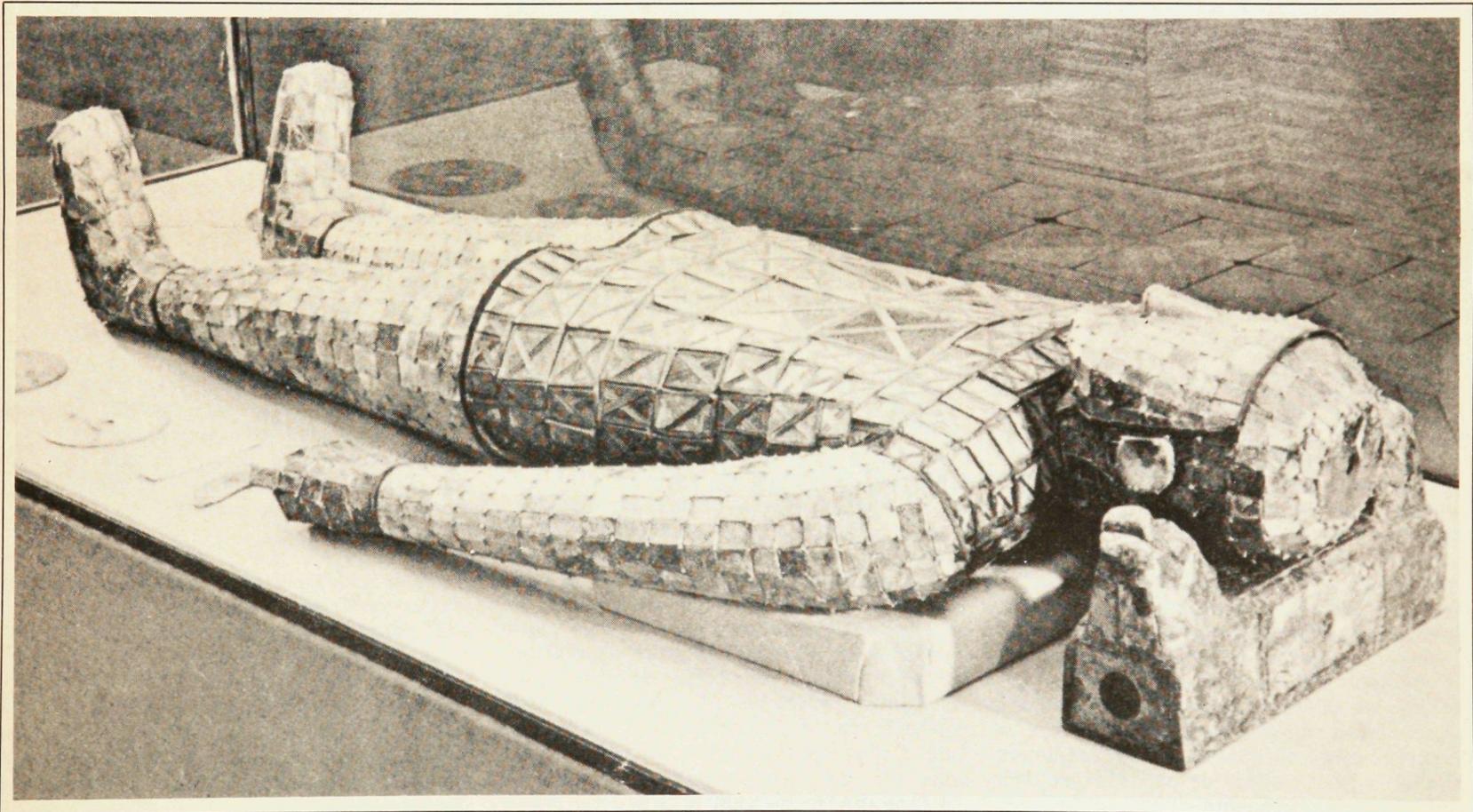
Les périodes dites du paléolithique et du néolithique se situent approximativement de 600 000 à 7 000 av. J.-C. et de 7 000 à 1 600 av. J.-C. et sont représentées à l'exposition par de nombreux spécimens d'outils de pierre (nous sommes bien à l'âge de pierre) et des modèles de crânes. Ces crânes partiellement reconstitués ont été découverts en 1963-1964 lors des excavations de Lan-Tien dans la province de Shensi. La morphologie des os nous permet de deviner un individu ayant atteint un stade d'évolution antérieur à celui de ce qu'il est convenu d'appeler "l'Homme de Pékin" dont on avait découvert des vestiges en 1929. Cet individu qui ne mérite pas



Coupe en bronze et or du IIIe siècle avant Jésus-Christ.



Vase à vin du 11e siècle A.D.



Linceul funéraire en jade et or du IIe siècle avant Jésus-Christ.

encore l'appellation d'homo sapiens fabrique et utilise des outils rudimentaires qu'on a peine à imaginer à la vue des "specimens" retrouvés.

La recherche archéologique n'a pas encore réussi à trouver une séquence culturelle précise entre l'âge paléolithique et la période néolithique qui fait suite et dont on trouve

de nombreux vestiges dans les vallées du fleuve Jaune. Ces cultures néolithiques se divisent en trois grandes traditions qui de 7 000 à 1 600 av. J.-C. vont produire des objets d'une étonnante ingéniosité. Alors que la culture Yang-Chao datant du cinquième millénaire av. J.-C. est basée uniquement sur le millet, le porc, la chèvre et le chien, celle de Long Chan semble beaucoup plus

avancée et sa poterie noire polie est célèbre pour la technique du tour. La culture Ts'ing-Lien-Kang est reconnue par ses outils de pierre polie variés et bien polis. Toute cette période néolithique (7 000 - 16 000 av. J.-C.) est représentée à l'exposition par une série de magnifiques poteries dont les dessins (rudimentaires) me rappellent étrangement

(Suite à la page 8)

(Suite de la page 7)

les primitifs africains. On voit également de nombreux outils de pierre, d'os et de jade (bijoux). Toutes ces pièces se remarquent par leur simplicité et leur ingéniosité. Il semble que l'art Chang (1 600 - 1 027 av. J.-C.) ne doive rien à la période néolithique qui l'avait précédée bien qu'il introduise une nouvelle forme d'esthétisme qui laisserait supposer l'existence d'une période de formation jusqu'ici inconnue. Basé dans la province du Ho-Nan (au sud de la Chine) première principauté historique de Chine, l'état Chang représente la première culture d'Asie orientale utilisant le bronze. Tous ces superbes vases de bronze finement ciselés constituent les premiers exemples d'objets en bronze et l'on comprend mal comment les artisans de l'époque ont pu parvenir à une telle technique sans être passés préalablement par une période d'essais et de travaux moins bien finis. Plusieurs de ces beaux vases répètent d'ailleurs des motifs mi-abstraites mi-animaliers qui offrent une ressemblance frappante avec la décoration de la civilisation Maya. Il s'agit là de la découverte qui m'a le plus frappé et qui me laisse bien songeur.

Le gouvernement des rois Chang était une théocratie esclavagiste qui consultait les oracles et qui apaisait les esprits des ancêtres par des sacrifices humains au cours desquels ils employaient ces célèbres vases de bronze dont on peut admirer plusieurs exemplaires à l'exposition.

Après la défaite des Chang par le roi des Tchéou, cette nouvelle dynastie étendit son règne de 1 027 à 771 av. J.-C. Sous le règne féodal des Tchéou, un cérémonial de sacrifices semblable à celui des Chang prit un rôle politique et social important, les inscriptions des vases devenant des textes commémorant une récompense donnée par le roi. On retrouve encore de nombreux exemples de vases en bronze où les dessins animaliers font place à des motifs stylisés rappelant vaguement certaines formes animales. On remarque une volonté de simplification et ensuite de formalisation. Bien qu'on les ait accusés de barbarie, les représentants Tchéou n'ont certainement rien à envier à leurs prédécesseurs (Chang) pour ce qui est de leur culture. Pendant cette période féodale, les dirigeants Tchéou habitaient des cités murées qu'ils défendaient à l'arc, à l'arbalette et au charriot avec des techniques guerrières très proches de celles employées par la dynastie précédente.

L'époque qui va de 771 à 475 av. J.-C. est connue sous le nom de "l'époque des Printemps et des Automnes" et elle en fut une de difficultés grandissantes dans les relations entre les principautés et le royaume central Tchéou dont l'art officiel perdit de l'influence. Un mouvement nouveau et compliqué apparut dans l'ornementation des bronzes et se retrouvera ensuite dans tout l'art chinois des siècles à venir. De cette période je considé-

re des plus intéressantes les séries de cloches en bronze destinées aux cérémonies officielles. De différentes tailles, mais toutes respectivement proportionnées, on les retrouve en groupe et l'exposition en donne un merveilleux exemple avec une série de neuf cloches d'une réalisation parfaite. Soulignons que c'est à la fin de cette époque que vécut Confucius.

La période des Royaumes Combattants (475 à 221 av. J.-C.) doit son nom au fait que les principautés n'acceptaient maintenant l'autorité des rois Tchéou que sous une forme cérémoniale ou la rejetaient totalement. Ce fut une période de progrès rapide dans la métallurgie du fer et dans le moulage du bronze par le procédé de la cire perdue. J'ai surtout apprécié le haut degré de perfection avec lequel les artisans de l'époque pratiquent l'incrustation de métaux précieux. Les objets réalisés selon ce principe sont d'une beauté rare. Il en est de même pour la sculpture du jade qui est remise à la mode et raffinée.

Le premier empereur des Ts'ing, Che Houang-Ti, unifia la Chine après une longue période de guerres et termina la grande muraille au nord. Cette période donna peu d'importance à quelque forme d'art que ce soit et il faut attendre la venue de la dynastie des Han occidentaux pour assister à un renouvellement général des arts et à une renaissance intellectuelle. Les trésors découverts dans les tombeaux princiers de cette époque nous révèlent un monde inconnu jusqu'à nos jours et la plus belle pièce de toute l'exposition appartient à cette époque (206 av. J.-C. à 8 ap. J.-C.). C'est en 1968 qu'on effectua l'excavation à Man-ch'eng à 150 kilomètres au sud de Pékin, du tombeau du prince Liu Sheng et de la princesse Tou.

Le tombeau princier renfermait plus de 2 800 objets dont le plus important qui constitue l'attraction principale de l'exposition. Il s'agit du suaire de jade de la princesse Tou. C'est un habit ou une armure constitué de 2 160 petits carrés de jade cousus l'un à l'autre par des fils d'or et formant un sur vêtement funèbre dont on avait revêtu la princesse. A cette époque, on croyait que le jade avait la propriété magique d'empêcher la décomposition du corps humain. C'est pourquoi on enveloppait les membres de la noblesse de ces merveilleux suaires de jade. Cette impressionnante relique m'a rappelé, par sa magnificence et le mystère qui l'entoure, le masque funéraire du prince Toutânkhamon découvert en Egypte et que j'avais eu l'occasion de voir à Paris il y a quelques années.

La dynastie des Han orientaux ou postérieurs (24 - 220) est séparée de la dynastie des Han occidentaux par l'interrègne de l'empereur Wang Mang (9 - 23) qu'on peut passer sous silence. Sous le régime des Han restauré on note la stabilisation de ce que sera l'art chinois tel qu'on le connaît maintenant.

Les représentations abstraites et géométriques seront remplacées par des figures familières d'êtres humains ou d'animaux. Le cheval, entre autres, deviendra une figure qu'on retrouvera un peu partout. Le fameux "cheval volant" en bronze, que l'on peut admirer à l'exposition, résume l'art consommé de la civilisation chinoise et constitue certainement l'un des chefs-d'oeuvre de l'art mondial. On doit également aux artistes de cette époque une étonnante glaçure de céramique qui révolutionna l'art de la céramique chinoise.

Désormais (nous sommes déjà au III<sup>e</sup> siècle de notre ère) l'art chinois sera ce que nous connaissons maintenant. L'avènement du Bouddhisme constituera certainement l'événement de l'époque et la dynastie des Ts'ing, les dynasties du nord et du sud (265 - 589) ne sont représentées à l'exposition que par quelques poteries plus ou moins ternes et de bizarres sculptures d'inspiration bouddhiste mal adaptée. Au cours de la période des Six Dynasties furent posés les fondements de la tradition chinoise de peinture telle que nous la connaissons aujourd'hui.

De 581 à 618 de notre ère, les Souei régnèrent sur une Chine unifiée et en paix. Des progrès notables en sculpture et en poterie peuvent leur être attribués mais dans le domaine des arts, le mouvement dans lequel le style chinois s'épanouit appartient à la dynastie des T'ang (618 - 906). La Chine est désormais ouverte au monde extérieur et si son influence se remarque assez loin de ses frontières, elle subit également une influence marquée de ses voisins. Les poteries à glaçure de plomb "Trois Couleurs" que l'on peut voir à l'exposition témoignent d'une vie cultivée et d'une grande maîtrise des éléments. Les copies de fresques murales datant du VII<sup>e</sup> siècle sont particulièrement intéressantes par leur mouvement et leur composition. Il est dommage que l'exposition n'ait eu que quelques exemples de cet art consommé à nous montrer.

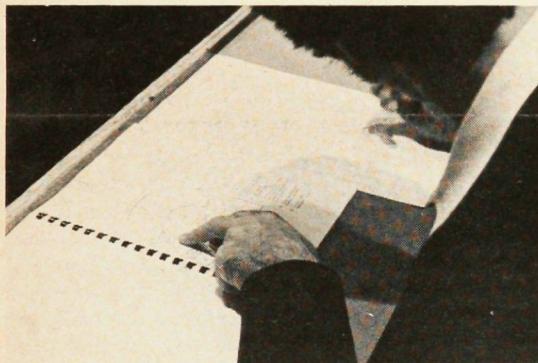
A partir de ce point, l'exposition tire en longueur et les périodes des Cinq Dynasties et la Dynastie des Song (907 - 1279) et celles des Leao, des Kin et des Yuan (919 - 1368) ne sont représentées que presque exclusivement par des porcelaines se ressemblant toutes les unes les autres. Bien que le XIII<sup>e</sup> siècle ait marqué le sommet de la peinture chinoise, on n'en retrouve aucun exemple exposé. J'aurais aimé voir représentée la Dynastie Ming (1368 - 1644) plus proche de nous et plus connue. J'aurais aimé voir quelques laques chinoises mais il faut supposer que les quelque 400 objets exposés ne constituent qu'une petite partie des trésors découverts depuis quelques années. Il est également certain que le sol chinois recèle d'infinis trésors qu'il nous sera permis d'admirer dans un avenir qui n'est peut-être pas trop éloigné.

Jacques BRETON  
Lettres 1968

# LES EXAMENS DE L'OFFICE DES PROFESSIONS:

## POURQUOI? ET ENSUITE...?

Le 29 août dernier, l'Office des Professions du Québec tenait une série d'examens à l'intention des personnes désireuses de pratiquer l'une des quatre nouvelles professions suivantes: l'audioprothésiste, la chiropraxie, la denturologie et la podiatrie. Pouvaient se présenter à ces examens les personnes qui exerçaient dans l'un ou l'autre de ces quatre domaines le 1er février dernier et qui avaient fait parvenir à l'Office une demande d'inscription appropriée.



Examens théoriques de l'Office des professions à l'Université de Montréal  
Le 29 août 1974

### Le profil du candidat

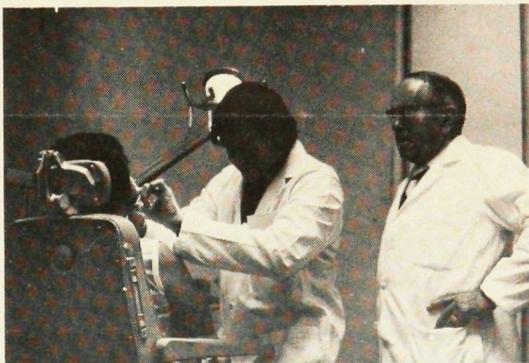
Des 1 351 candidats inscrits, 1 197 ont complété toutes les étapes de l'examen, dont 40% en denturologie, 31% en chiropraxie, 19% en podiatrie et 10% en audioprothésiste. La représentation des femmes était de 16.1%, variant de 2% pour le groupe des denturologistes à 55% pour celui des podiatres. L'âge moyen des candidats était de 42 ans et la moyenne des années d'expérience variait de 10 ans pour les candidats podiatres à 21 ans pour les candidats denturologistes. Les candidats provenaient principalement des régions urbaines de Montréal (63.5%) et de Québec (16.5%), quelques régions du Québec étant sous-représentées.

ont réussi ces examens: 84 audioprothésistes sur 121, 342 chiropraticiens sur 370, 416 denturologistes sur 473, 69 podiatres sur 233. Ces 911 futurs professionnels, dont 91.8% sont des hommes, possèdent en moyenne quinze années d'expérience. Le taux d'échecs, par rapport à l'en-

semble des candidats est donc de 23.8%. (Voir tableaux I et II en annexe). Si on considère en outre que 154 candidats inscrits ne se sont pas présentés aux examens, ou n'en ont pas complété toutes les étapes, on peut se rendre compte que la seule tenue de ces examens a eu un effet dissuasif important.

### La protection du public

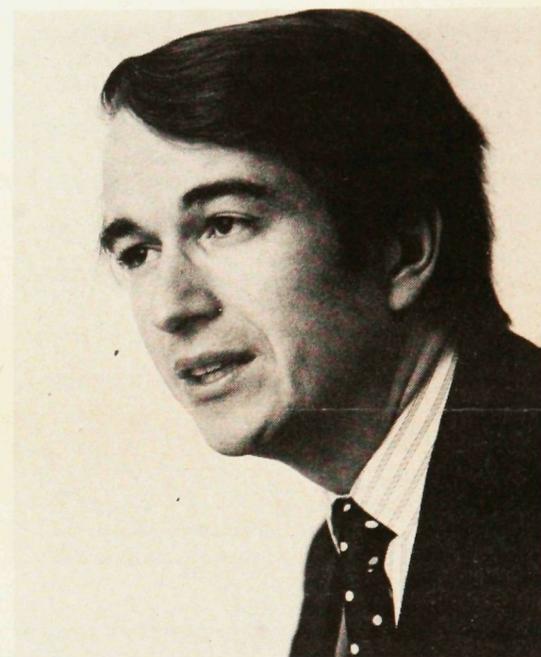
Pour bien comprendre le but des examens de



Deux examinateurs de l'Office des professions du Québec, M. Michel SAINT-LOUIS, denturologue et le Dr. Romain LAROCHE, chirurgien dentiste, vérifient toutes les phases de l'examen du denturologue, directement sur le patient.

l'Office des Professions, il importe de se souvenir qu'en même temps que le législateur décidait de régulariser, par la création de quatre nouvelles corporations professionnelles, une situation née en bonne partie de la demande du public, il s'engageait à exiger des futurs professionnels un niveau de compétence garantissant des services de qualité.

Rappelons que depuis plusieurs années au Québec, des personnes de formations diverses et souvent inégales ont travaillé dans l'un ou l'autre des quatre domaines cités. Si, dans une certaine mesure, ces personnes pouvaient s'attendre, au moment de la législation, à se voir reconnaître le droit de pratiquer leur profession, il était difficile, dans la mesure où elles ne possédaient pas toutes le niveau minimal de formation essentiel à la protection du public, de leur reconnaître automatiquement ce droit. Aussi, la nouvelle législation professionnelle a-t-elle prévu, en instituant les examens de l'Office des professions, un



Me René DUSSAULT, président  
Office des professions du Québec

mécanisme d'évaluation de la compétence des candidats, subordonnant ainsi au bien commun ce qui aurait pu être considéré automatiquement comme des droits acquis.

### La primauté de l'expérience

L'Office des Professions du Québec s'est acquitté de la préparation de ces examens en ayant à l'esprit la protection du public, cela va sans dire, mais aussi la volonté clairement manifestée du législateur d'assurer un démarrage réel de ces professions au Québec.

Soucieux, dans la mesure du possible de respecter des personnes qui, quoiqu'ayant fait leur gagne-pain d'une profession ne bénéficiant pas d'une reconnaissance législative, la pratiquaient souvent en toute bonne foi, l'Office a mis l'accent dans la préparation de ces examens sur l'importance de l'expérience acquise au cours d'années

(Suite à la page 10)

d'exercice. Ainsi, chaque examen a comporté une partie pratique importante contenant des analyses de cas et faisant appel à l'expérience des candidats. En denturologie, par exemple, la partie pratique comprenait la prise d'empreintes, l'essayage et la pose de prothèses dentaires dans les laboratoires de la Faculté de Médecine Dentaire de l'Université de Montréal, chaque candidat devant se présenter à trois reprises avec un patient.

L'expérience a également été prise en considération au cours de la correction des examens qui s'est effectuée avec l'aide de l'informatique et

où chaque question a été pondérée en fonction du nombre d'années de pratique du candidat; de plus, les candidats qui se situaient dans la "zone grise", c'est-à-dire, ceux pour qui la compilation des réponses ne suffisait pas à déterminer s'ils avaient la compétence requise, ont été jugés en tenant compte de leurs années de pratique et aussi de la volonté de recyclage dont ils avaient fait preuve dans le passé.

#### Le devoir du recyclage

Pour l'Office des professions, ces examens avaient pour but d'évaluer à un moment donné la compétence professionnelle d'un candidat par rapport à une norme considérée comme minimale à l'égard de la sécurité du public. Cette pre-

mière étape franchie, il importe maintenant de s'assurer que les candidats reçus, qui deviendront membres des nouvelles corporations professionnelles, s'engageront dans un processus de recyclage visant à rehausser constamment la qualité de leurs services. Quant aux candidats non reçus, ils devront également — et pour eux l'obligation est formelle — mettre leur compétence à jour en conformité avec les exigences du Bureau de la future corporation, s'ils veulent, le moment venu, obtenir un permis les autorisant à exercer légalement leur profession. De plus, pour les candidats podiatres qui ont échoué aux examens, l'Office prévoit appliquer une disposition propre à leur loi qui permettra à ceux qui le désirent de poser certains actes, sous surveillance d'un podiatre muni d'un permis d'exercice, même durant leur période de recyclage.

Ce devoir et même cette obligation de recyclage des membres des nouvelles corporations professionnelles pose évidemment le problème de la formation professionnelle dans les secteurs en cause et de la détermination du niveau académique de cette formation. Il ne fait pas de doute pour l'Office des professions que des programmes de formation pour les nouvelles professions doivent être établis le plus rapidement possible au Québec. Ces programmes, qui constitueront la meilleure garantie de la compétence des membres de ces professions, auront pour but principal d'en assurer la relève, en permettant aux jeunes qui désirent s'orienter vers ces professions de se former ici même au Québec; ils contribueront également à tracer la voie au recyclage de ceux qui pratiquent présentement.

#### La responsabilité de la corporation professionnelle

Le résultat des examens étant connu, l'Office des Professions doit maintenant constituer, pour trois ans, le bureau de direction de chacune des quatre nouvelles corporations professionnelles. L'Office entend s'acquitter consciencieusement de cette tâche, en nommant des administrateurs compétents et soucieux de rehausser le standard de compétence des membres de leur corporation. Dans ce contexte, la bonne qualité des membres "externes" représentant le public revêt une importance particulière. Le mandat de ce premier Bureau de direction — dont la responsabilité sera d'administrer la corporation et notamment d'accorder les permis d'exercice — sera déterminant en raison des nécessités immédiates de recyclage dans ces secteurs et de la vigilance dont il faudra faire preuve sur le plan de l'inspection professionnelle.

Il était nécessaire pour la protection du public que les examens de l'Office des Professions assurent le démarrage sérieux de ces nouvelles professions; il l'est tout autant, sinon davantage, que les bureaux de direction mettent tout en oeuvre, sous la surveillance générale de l'Office, pour que les audioprothésistes, les chiropraticiens, les denturologistes et les podiatres se haussent au plus haut niveau de compétence possible, assurant ainsi à la population du Québec la qualité de services à laquelle elle est en droit de s'attendre.

**RENÉ DUSSAULT, président  
de l'Office des professions du Québec**

TABLEAU I

		SEXES		ÂGE MOYEN	NOMBRE MOYEN D'ANNÉES DE PRATIQUE
		F	M		
AUDIOPROTHÉSISTES	SUCCÈS	19	65	42	11
	ÉCHECS	16	21	43	9
CHIROPRACTIENS	SUCCÈS	17	325	40	14
	ÉCHECS	2	26	52	20
DENTUROLOGISTES	SUCCÈS	8	408	45	20
	ÉCHECS	0	57	41	23
PODIATRES	SUCCÈS	31	38	43	8
	ÉCHECS	98	66	42	10
TOUS LES CANDIDATS INSCRITS		191	1006	42*	15**

\* Variant de 18 à 82 ans  
\*\* Variant de 1 à 60 ans

TABLEAU II

		RÉGIONS ADMINISTRATIVES										TOUT LE TERRITOIRE
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	
AUDIOPROTHÉSISTES	SUCCÈS	0	1	19	4	9	46	1	0	0	4	84 (69.4%)
	ÉCHECS	1	0	14	4	1	15	0	0	0	2	37 (30.6%)
	TOTAL	1	1	33	8	10	61	1	0	0	6	121
CHIROPRACTIENS	SUCCÈS	13	17	49	32	13	194	7	12	3	2	342 (92.4%)
	ÉCHECS	0	2	6	0	0	18	1	1	0	0	28 ( 7.6%)
	TOTAL	13	19	55	32	13	212	8	13	3	2	370
DENTUROLOGISTES	SUCCÈS	0	11	64	22	16	286	11	3	3	0	416 (87.9%)
	ÉCHECS	0	3	16	2	3	33	0	0	0	0	57 (12.1%)
	TOTAL	0	14	80	24	19	319	11	3	3	0	473
PODIATRES	SUCCÈS	0	0	5	5	1	55	3	0	0	0	69 (29.6%)
	ÉCHECS	1	5	24	11	5	113	3	2	0	0	164 (70.4%)
	TOTAL	1	5	29	16	6	168	6	2	0	0	233

#### Légende

01 Bas St-Laurent - Gaspésie  
02 Saguenay - Lac St-Jean  
03 Québec  
04 Trois-Rivières  
05 Cantons de l'Est

06 Montréal  
07 Outaouais  
08 Nord-Ouest  
09 Côte Nord  
10 Nouveau-Québec

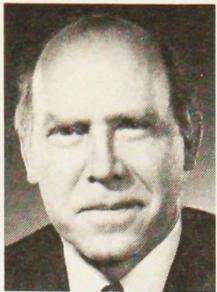
# le carnet



Me Jacques Douville



Me Jacques Girard



M. Roger Charbonneau



M. Jacques Lesage



Dr. Augustin Roy



M. Roger Larose



M. Lucien G. Rolland

## DROIT

1938

Maître Yvon Jasmin a été récemment nommé juge de la Cour Supérieure du Québec pour le district de Montréal.

1961

Me Jacques Douville a été récemment nommé au poste de vice-président exécutif et directeur général en chef de la Banque Canadienne Nationale.

1963

Me Jacques Girard, anciennement secrétaire général de l'Université de Montréal, a été récemment nommé au poste de sous-ministre adjoint au Ministère de l'Éducation.

## HEC

1939

Monsieur Roger Charbonneau vient d'être nommé, par le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, directeur de l'École des Hautes Etudes Commerciales de l'Université de Montréal, jusqu'au 1er juin 1975.

1962

M. Jacques Lesage a été récemment nommé vice-président des ressources humaines de Provigo Inc. Il sera responsable de tous les aspects de la gestion des ressources humaines de l'entreprise en plus de la coordination des relations de travail.

1963

M. J. Gilles Sénécal a été récemment nommé directeur général du Centre Hospitalier St-Charles Borromée de Montréal. Il était auparavant directeur des finances de ce centre.

1970

M. Charles Larente a été récemment

nommé au poste de gérant des ventes de Montréal pour McLeod, Young Weir & Cie Limitée.

## HYGIÈNE

1962

Le docteur Augustin Roy a été élu président de la Corporation professionnelle des Médecins du Québec. Il est également secrétaire général de cette corporation.

## PHARMACIE

1932

Monsieur Roger Larose, vice-recteur à l'administration de l'Université de Montréal, vient d'être élu membre du Comité exécutif et l'un des vice-présidents du Conseil de la Banque Canadienne Nationale.

## POLYTECHNIQUE

1942

Monsieur Lucien G. Rolland, président-directeur général de la Compagnie de Papier Rolland Limitée, vient d'être nommé vice-président de la Banque de Montréal.

1963

M. Paul Gratton fait maintenant partie du bureau DeLuC, à Montréal, à titre d'ingénieur en communication. Il s'occupe aussi des projets de synchronisation, feux de circulation, signalisation et éclairage pour cette dite compagnie.

1964

M. Claude A. Comtois vient d'être élu au Conseil d'Administration, comme vice-président exécutif du bureau d'experts-conseils Lalonde, Girouard, Letendre et Associés Ltée.

## GROUPE DE POINTE



SERVICES FIDUCIAIRES — ASSURANCE-VIE  
ASSURANCE GÉNÉRALE

SIÈGE SOCIAL:

385 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.-H2X 1E5  
Tél.: 844-2050

# nouvelles des diplômés

Bon nombre de nouvelles des diplômés, nominations, promotions, etc., échappent au personnel administratif et rédactionnel de l'INTERDIT. Il s'en excuse tout en demandant à tous ceux qui sont au courant de ce genre de nouvelles de collaborer avec lui et de l'avertir de toutes nominations, promotions, et de tout événement de la vie des diplômés dont ils auraient connaissance en se servant du bulletin ci-contre.

LES DIPLÔMÉS DE L'U. DE M.  
CASE POSTALE 6128  
MONTRÉAL 101

Veuillez prendre note que M.

Nom .....

Faculté ..... Promotion .....

Emploi .....

a .....  
.....  
.....

Date: ..... Lieu: .....

\* Nomination, participation à une réunion, conférence, etc. — Photo

Vous trouverez ci-joint copie de .....

Date: ..... Signature: .....



Votre diplôme et notre aide financière, une association parfaite pour vous lancer.

Vous avez maintenant votre diplôme et vous avez hâte de pratiquer votre profession. Évidemment, pour démarrer il vous faut de l'argent. Comment faire? Avec la Banque Royale, c'est facile: elle peut vous prêter jusqu'à \$25 000 (et plus) et vous donner juste le coup de pouce qu'il faut pour vous établir. Si la Banque Royale est disposée à vous accorder de l'aide financière, c'est qu'elle croit en votre avenir. Le mode de remboursement de votre prêt sera donc souple et adapté à votre cas particulier. Par exemple, la Banque Royale irait même jusqu'à différer votre premier paiement si cela pouvait mieux vous aider.

Pour en savoir davantage, passez donc à la succursale la plus proche de chez vous et prenez un exemplaire de notre brochure intitulée: "Notre aide et notre argent au service du jeune professionnel". Ou encore, parlez-en au directeur. Entre professionnels, on démêle vite ses affaires... et dans quelque temps, vous serez en train de polir votre enseigne à la porte de votre bureau privé.



**BANQUE ROYALE**  
L'équipe d'experts à l'esprit ouvert!